



Dossier de création d'un Diplôme Universitaire (D.U.)

**Diplôme universitaire Troubles des fonctions auditives ;
Accompagnement Spécifique à la Scolarisation et aux
Apprentissages - DU ASSA TFA**

Etablissement déposant

Nom : INSHEA

Adresse : 58-60 avenue des Landes 92150 SURESNES

Ouverture souhaitée

Rentrée universitaire 2021-22

Date d'examen et avis du CSP sur la création : 17 mai 2021

Date d'examen et délibération du CA sur la création : 20 mai 2021

TABLE DES MATIERES

A.	Présentation générale de la formation	3
1.	Fiche d'identité de la formation	3
1.1.	Intitulé du diplôme	3
1.2.	Coordination pédagogique de la formation	3
1.3.	Composante porteuse (gestion administrative et pédagogique de la formation)	3
1.4.	Positionnement du projet au regard de l'offre de formation existante à l'INS HEA.....	3
1.5.	Place de la formation dans les contextes régional et national	3
1.6.	Public concerné	3
2.	Objectifs de la formation	4
2.1.	Objectifs généraux.....	4
2.2.	Objectifs spécifiques.....	4
2.3.	Certification	4
B.	Présentation détaillée de la formation	4
1.	Organisation des enseignements	4
2.	Maquette des enseignements	5
3.	Intervenants	5
4.	Modalités de contrôle des connaissances et règles de délivrance du diplôme	6
5.	Modalités d'admission	6
6.	Capacité d'accueil	6
7.	Faire connaître le diplôme	Erreur ! Signet non défini.
C.	Plan financier du D.U.	Erreur ! Signet non défini.

A. Présentation générale de la formation

Fiche d'identité de la formation

Le diplôme universitaire DU ASSA TFA (**Diplôme universitaire: Accompagnement Spécifique à la Scolarisation et aux Apprentissages/ Trouble des fonctions auditives**) propose des compléments de formation spécifiques à l'accompagnement des enfants et adolescents sourds, dans les domaines de l'apprentissage de la langue des signes française (LSF, niveau A1 du cadre européen de référence pour les langues), de l'apprentissage de la langue française parlée complétée (LfPC), de l'acquisition et de la remédiation linguistique en contexte de surdité (En langue française ou en LSF, mais également des aspects audiophonatoires et des éventuels troubles associés à la surdité, en lien avec les cadres scientifiques et institutionnels en vigueur. Ce DU vise une amélioration des pratiques éducatives et pédagogiques par l'apport d'outils et de démarches et la confrontation de pratiques spécifiques. Il est construit en partenariat étroit avec la FISAF.

1. Intitulé du diplôme

Diplôme universitaire **Accompagnement Spécifique à la Scolarisation et aux Apprentissages / Troubles des fonctions auditives (DU ASSA TFA)**.

1.1. Coordination pédagogique

Co-responsables pédagogiques : Delphine GOMOT et Anne VANBRUGGHE

Référent scientifique pour la FISAF : Serge PORTALIER

1.2. Composante porteuse (gestion administrative et pédagogique de la formation)

INSHEA
58-60 avenue des Landes
92150 Suresnes

1.3. Positionnement du projet au regard de l'offre de formation existante à l'INSHEA

Le DU ASSA TFA répond à un besoin de formation spécialisée approfondie relative à l'accessibilité scolaire et pédagogique pour les élèves sourds ou malentendants. Il s'articule à la formation au Cappei (formation des enseignants spécialisés de l'Education Nationale) et au Master PIHA2 Parcours « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » proposés par l'INS HEA et y apporte des compléments pédagogiques, linguistiques et techniques. Il permet de répondre aux besoins de futurs professeurs spécialisés et des autres professionnels en poste (enseignants en ULIS, UE, UEE ou SSEFIS, secteur associatif) mais aussi de parents souhaitant approfondir leur connaissance, améliorer leurs pratiques éducatives et bénéficier d'une reconnaissance universitaire.

1.4. Place de la formation dans les contextes régional et national

Grâce à la présence d'enseignants chercheurs et de formateurs qui mettent en place des recherches de terrain et bénéficie de la position nationale de l'INSHEA, le DU profitera d'un adossement aux recherches du Laboratoire (Grapphes), des ressources et des partenariats de l'INSHEA. Conçu et conduit en partenariat avec la FISAF, dont le réseaux d'établissements lui offre un ancrage professionnel, il vise une constante articulation des dimensions théoriques et pratiques de l'éducation et de la formation des jeunes sourds, dans une perspective inclusive prenant en compte leur spécificité.

Ce DU unique en France a vocation à soutenir l'évolution vers une société plus inclusive, grâce à une montée en compétence progressive d'acteurs susceptibles d'être des ressources au service de l'accessibilité des parcours de vie et de formation des jeunes sourds.

1.5. Public concerné.

Niveau : Bac + 3 ou équivalent ou accès par VAPP.

Ce DU s'adresse aux professionnels ou parents désireux d'approfondir leurs connaissances relatives à l'accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages des jeunes sourds et d'obtenir une certification universitaire. Tout dossier de candidature à la formation sera soumis à l'examen d'une commission pédagogique, qui se prononcera sur sa recevabilité.

2. Objectifs de la formation

2.1. Objectifs généraux

- Approfondir ses connaissances en sciences du langage
- Acquérir un premier niveau de LSF
- Acquérir la LfPC
- Maîtriser une démarche d'observation croisée (enfant/activité et participation sociale/environnement)
- Mieux analyser les besoins des élèves sourds dans leur diversité
- Connaître et prendre en compte les éventuels « troubles associés » des élèves sourds
- Connaître le contexte et les fonctionnements spécifiques des ESMS

2.2. Objectifs spécifiques

- Connaître la physiologie de l'audition et ses conséquences sur le fonctionnement individuel et social de l'enfant ou adolescent sourd
- Connaître les implications langagières de la surdité (perspective culturelle et socio-linguistique/perspective audiophonologique)
- Connaître les principes et outils techniques de réhabilitation partielle de l'audition et de la parole
- Connaître les développements récents en didactique des langues première ou seconde
- Connaître les principes, les outils, les médiations et les pratiques de remédiation linguistiques (en français/en LSF) et les mettre en œuvre
- Acquérir le niveau A1 ou A2 du CECRL en LSF (selon le niveau à l'entrée de la formation)
- Maîtriser le codage du français en LPC et en améliorer la fluidité
- Connaître la diversité des élèves présentant une surdité et concevoir des adaptations pédagogiques (outils, supports, pratiques)

2.3. Certification

- Certification en LSF
- Attestation en LfPC

B. Présentation détaillée de la formation

1. Organisation des enseignements

Ce DU est ouvert à des professionnels de différents milieux (éducation nationale, secteur médico-éducatif, secteur paramédical, etc.).

La localisation sur le site de l'INSHEA permettra de proposer un hébergement sur place le temps de la formation aux personnes désireuses et de profiter des richesses et de l'expertise du centre des ressources. L'organisation proposée est la suivante :

Pour chaque semaine, les cours seront dispensés du lundi au vendredi à raison de 7h par jour, **soit un total de 375 heures de cours, organisés sur deux années universitaires.**

2. Maquette des enseignements

Modules d'enseignement	CM	TD	ECTS
U.E. 1 Premières compétences en LSF niveau A1		180H	180H
Pratique de la LSF		144H	
Structure, fonctionnement de la LSF et culture Sourde Linguistique structurale et pragmatique de la LSF Approche contrastive LSF-Français, compréhension et analyse de discours authentiques en LS-Vidéo		18H 18H	
U.E. 2 Premières compétences en LfPC		60H	60H
Découverte et pratique du LPC		40h	
Éléments psycholinguistiques et audiophonologiques en lien avec la LfPC		6H	
Usages didactiques du LPC (didactiques des langues L1, L2, didactique de la lecture)		18H	
Dispositifs pédagogiques ou de scolarisation incluant la LfPC		6H	
U.E. 3 Troubles associés		30H	30H
U.E.4 Connaissance du métier d'enseignant en ESMS		18H	18H
U.E. 5 Acquisition/apprentissage, renforcement et remédiation linguistique cadres et concepts de référence		33H	33H
Éléments de linguistique structurale et énonciative (approche sémantique socio-discursive et textuelle, phonologique/orthographique, lexicale, morphosyntaxique)		12H	
Éléments de didactique des langues premières et secondes (Perspective communicative et actionnelle, le CECRL et son adaptation aux langues des signes Plurilinguisme et diglossie)		9H	
Caractéristiques articulatoires et prosodiques du français		12H	
U.E. 6 Pratiques pédagogiques et didactiques		39H	39H
Observation et évaluation des besoins et choix pédagogiques		9H	
Conception de séquences en français oral ou en LSF et écrit (avec ou sans LPC) (L1/L2)		30H	
U.E. 7 Outils et méthodes spécifiques		15H	15H
Education auditive : connaissance des outils et méthodes spécifiques		3H	
Outils et méthodes spécifiques d'acquisition du langage (DNP, verbo-tonale, Borel Maissonny)		12H	
U.E. 8 Troubles associés		30H	30H
TOTAL		405H	405H

Entre les sessions, un suivi sera assuré pour les étudiants avec la possibilité de poser des questions, de demander des conseils aux formateurs, notamment via internet.

Les étudiants auront également des informations sur les colloques et les journées spécifiques organisés autour des TFA et seront invités à y participer.

Les travaux, notamment en LSF, seront évalués régulièrement

3. Intervenants

Intervenants de l'INSHEA et de la FISAF

Professeurs-formateurs du pôle LSF et LfPC de l'INSHEA

Enseignants-chercheurs de l'INSHEA

Formateurs de la FISAF

Serge Portalier

Centre Ressources handicaps rares

4. Modalités de contrôle des connaissances et règles de délivrance du diplôme

Le contrôle des connaissances porte sur les unités d'enseignement, sous la forme d'examens surveillés et de travaux rendus.

Le candidat est déclaré admis s'il a une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des 9 UE. Les évaluations des U.E.1 et U.E.2 sont éliminatoires (moyenne exigée).

La règle de compensation s'applique entre toutes les U.E.

Les étudiants ayant validé une UE conservent le bénéfice des ECTS de cette U.E.

Les étudiants déclarés ajournés à l'issue des délibérations peuvent être autorisés à redoubler sur décision du jury.

5. Modalités d'admission

Les candidats sont admis avec un niveau minimum Bac + 3 ou équivalent par la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

La validation des candidatures se fera sur la base d'un dossier de pré-inscription incluant le curriculum vitae de la personne et une lettre de motivation.

6. Capacité d'accueil

L'approche pédagogique basée sur un accompagnement permet d'accueillir 20 étudiants par promotion.

Tarif : 1 800 € / an